



La conseillère d'Etat,
Présidente de la Cour administrative d'appel de Paris

Vu le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, notamment ses articles L. 352-1 à L. 352-9 ;

Vu le code de justice administrative ;

DECIDE

Article 1^{er}: Conformément aux dispositions de l'article L. 352-9 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, sont désignés pour statuer sur les requêtes d'appel relatives au contentieux des refus d'entrée sur le territoire français au titre de l'asile et des décisions de transfert :

- Mme Martine DOUMERGUE, première vice-présidente de la Cour, présidente de la 4^{ème} chambre ;

- M. Brice AUVRAY, président de la 7^{ème} chambre ;
- M. Alain BARTHEZ, président de la 5^{ème} chambre ;
- Mme Julienne BONIFACJ, présidente de la 6^{ème} chambre ;
- M. Stéphane CARRERE, président de la 9^{ème} chambre ;
- M. Ivan LUBEN, président de la 1^{ère} chambre ;
- Mme Anne MENASSEYRE, présidente de la 8^{ème} chambre ;
- Mme Sylvie VIDAL, présidente de la 2^{ème} chambre ;
- Mme Hélène VINOT, présidente de chambre ;

- Mme Colombe BORIES, présidente assesseur à la 2^{ème} chambre ;
- Mme Servane BRUSTON, présidente assesseur à la 4^{ème} chambre ;
- M. Philippe DELAGE, président assesseur à la 5^{ème} chambre ;
- M. Stéphane DIEMERT, président assesseur à la 1^{ère} chambre ;
- M. Rudolph d'HAËM, président assesseur à la 6^{ème} chambre ;
- Mme Perrine HAMON, présidente assesseur à la 7^{ème} chambre ;
- Mme Marianne JULLIARD, présidente assesseur à la 3^{ème} chambre ;
- M. Olivier LEMAIRE, président assesseur à la 9^{ème} chambre ;
- M. Jean-Christophe NIOLETT, président assesseur à la 6^{ème} chambre ;
- M. Jean-Eric SOYEZ, président assesseur à la 9^{ème} chambre ;
- Mme Cécile VRIGNON-VILLALBA, présidente assesseur à la 8^{ème} chambre.

Article 2 : Les présentes désignations, qui prendront effet le 1^{er} octobre 2024, abrogent et remplacent celles résultant de toutes décisions antérieures ayant le même objet.

Fait à Paris, le 1^{er} octobre 2024

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. Fombeur', with a horizontal line extending to the right.

Pascale FOMBEUR